

Demande de portabilité de numéro

Version : 01/2007

Portabilité d'un numéro individuel

Page de

Identification du titulaire actuel, tel que connu par l'opérateur actuel

Mme Mlle M.

Joindre le contrat s.v.p.

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ N° : _____ Bte : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____

N° de tél. : _____ / _____ (De préférence différent du numéro à porter)

Le titulaire actuel déclare être d'accord sur le transfert de son numéro vers le nouveau titulaire.

Signature titulaire actuel : _____

Données concernant l'opérateur actuel

Réseau actuel : Base Proximus Autre : _____

N° de la carte SIM actuelle : _____

Plan tarifaire actuel : Abonnement Carte prépayée

N° de client auprès de l'opérateur actuel : _____

Le client demande à Mobistar de résilier en son nom le contrat mentionné ci-dessus avec l'opérateur existant, et de porter le numéro indiqué ci-dessous.

Numéro à porter

_____ / _____ (Le numéro doit être actif)

Identification du repreneur / nouveau titulaire

Nom de la société : _____

Nouveau client Client existant

N° de client : _____

Plan tarifaire Mobistar choisi

Formule tarifaire : _____

N° de la carte SIM Mobistar : _____

Signature repreneur / nouveau titulaire

Fait à : _____ le : _____ / _____ / _____

Le client déclare avoir pris connaissance des Conditions des Services (version 04/2007) et, le cas échéant, des Conditions Particulières avant signature du présent contrat, et les avoir acceptées. Le client déclare également être en possession d'un exemplaire de ces documents. Ceux-ci peuvent éventuellement être modifiés conformément à l'article 3.4 des Conditions des Services. Vous pouvez les retrouver sur le site: <http://www.mobistar.be>.

Signature repreneur / nouveau titulaire : _____

Le client est informé que le portage de son numéro vers Mobistar ne le prive pas de l'obligation de respecter son contrat avec le précédent opérateur. Mobistar respectera les dispositions légales relatives à la portabilité des numéros. Mobistar mettra en oeuvre les moyens nécessaires pour réaliser le portage demandé par le client. Mobistar ne pourra toutefois pas être tenu responsable si le portage n'est pas effectué pour une raison dépendant de l'opérateur précédent ou du client. En particulier, Mobistar ne pourra être responsable en cas de demande de portage fautive, incorrecte ou illisible.

MOBISTAR SA

Rue Colonel Bourg 149 • B - 1140 Bruxelles

TVA BE 0456.810.810 • RPM Bruxelles • www.mobistar.be

